



SION

Rue de Savièse no 26

Analyse partielle du rez-de-chaussée / caves

Alessandra Antonini
Marie-Paule Guex

Rapport de décembre 2014

SION

Rue de Savièse n° 26

Analyse partielle du rez-de-chaussée / caves

Rapport de décembre 2014

Alessandra Antonini, Marie-Paule Guex

Table des matières

1 Circonstance des interventions

2 Aperçu des observations

- 2.1 Une maison (n° 26-28) construite à la place d'une cour ?
- 2.2 Le remplacement de la grange par un bâtiment d'habitation
- 2.3 La subdivision du rez-de-chaussée et l'aménagement d'un escalier
- 2.4 Le surcreusement partiel du rez et l'aménagement d'une cave voûtée
- 2.5 Conclusion

3. Détail des observations de terrain

4. Illustrations

Relevés
Photos

1 Circonstance des interventions

La maison « rue de Savièse 26 » fait l'objet en 2014 d'importants travaux de restructuration entrepris par le nouveau propriétaire, Mr. F. Degoumois. Le bureau d'architectes Berclaz-Torrent était responsable du projet et de la direction du chantier¹. Le service des Bâtiments monuments et archéologie a chargé le bureau TERA sàrl. d'effectuer un suivi succinct des travaux.

Le 1^{er} mai 2014, une visite des lieux a été organisée. Etaient présents : R. Bucher, responsable des Monuments Historiques, R. Chevrier, ancien propriétaire, F. Burlet, historien, ainsi que A. Antonini et M.-P. Guex, pour le bureau TERA sàrl.

Le 13 mai, les fondations de la façade occidentale ont pu être analysées grâce aux travaux d'édilité en cours dans la rue de Savièse.

Le 21 juillet, une intervention archéologique a été menée dans la cave², en prévision du démontage de la voûte. Les observations sont restées superficielles en raison de l'exiguïté du local confiné sous la voûte basse. Les parois fortement dégradées par le salpêtre étaient difficiles à analyser. L'insertion chronologique de la voûte a cependant pu être élucidée.

Le 4 septembre, une intervention a eu lieu dans le hall de la maison, à la demande du propriétaire qui avait repéré un ancien pavage. Ce sol a été nettoyé et documenté. En même temps, l'examen des parois de la cave orientale a été complété, après le démontage de la voûte.

Seul le rez-de-chaussée de la moitié nord de la maison n° 26 a fait l'objet d'une étude, la partie sud étant revêtue de garnitures récentes.

Les plans du bureau d'architectes Berclaz-Torrent ont servi de support documentaire.

2 Aperçu des observations

L'examen archéologique très ponctuel des parois n'a permis de repérer qu'une chronologie relative très incomplète des éléments constructifs. Aucun élément de datation absolue n'est apparu.

2.1 Une maison construite à la place d'une cour ?

La maçonnerie la plus ancienne du bâtiment semble être son mur oriental visible au niveau de la cave (partie nord de la maison) (**Relevé 1 à 3**). Celle-ci comprend une ouverture permettant à l'origine sans doute la vidange des latrines dont la tourelle est adossée sur l'arrière de ce mur (**fig. 1 et 2**).

La vidange des latrines se fait normalement sur un extérieur. On peut donc présumer que l'espace occupé actuellement par la maison n° 26 avait à l'origine une autre affectation (cour ?, ou grange ?) et que les latrines appartenaient à un autre ensemble.

Dans un deuxième temps, les limites actuelles de la maison n° 26 sont construites : le mortier du mur de refend entre les n°s 26 et 28 est identique et similaire à celui des

¹ Mise à l'enquête publique : bulletin officiel du 25 avril 2014.

² Sur place : M.-P. Guex, archéologue, et J. Ballet, étudiante.

fondations des façades occidentales de ces deux parcelles qui forment à l'origine un ensemble.

Avec la construction de ces murs, l'espace à l'ouest de la tour des latrines devient un intérieur. Son rapport chronologique avec la maison mitoyenne au sud (n° 24) n' pas pu être observé³.

Si l'on regarde la façade occidentale actuelle, les maisons n° 26 et n° 28 semblent former une unité, bien qu'elles soient aujourd'hui des propriétés distinctes (**fig. couverture**)⁴. Les fenêtres de la partie sud du n° 26 se distinguent du point de vue de leur forme, de leur taille et de leur hauteur. Ce constat confirme l'analyse des maçonneries et semblerait indiquer un ancien parcellaire selon lequel la partie nord du n° 26 appartenait au bâtiment n° 28.

Dans son rapport, Burllet insiste sur le fait que cette maison n'est pas mentionnée dans les *visitationes* des XVII^e et XVIII^e siècles⁵. Selon lui, cette absence pourrait être due au fait qu'aucune maison n'était à visiter à cet endroit. Au sud de la maison n° 28 – elle était plus large au début du XVII^e siècle et comprenait également la partie nord du n° 26 – il est d'ailleurs question d'une grange. Corroborant l'hypothèse fournie par les textes, l'illustration de Merian montre en 1642, à l'emplacement de la maison n° 26, un édifice plus bas que les autres maisons de la rue, et quasiment dépourvu de fenêtres, excepté la grande baie du galetas (**fig. 3**).

Selon notre analyse archéologique, la maison n° 28 et la partie nord de la maison n° 26 forment une unique propriété, tandis que la partie sud du n° 26 était un espace inhabité (grange ?). Selon cette hypothèse, il faut restituer une limite de maison à l'emplacement de la paroi sud de la cave actuelle.

2.2 Le remplacement de la grange par un bâtiment d'habitation

Les quelques chronologies observées entre les éléments constitutifs de la cave ne suffisent pas à d'établir un schéma très élaboré de l'évolution du bâtiment au niveau de son rez-de-chaussée. Ce sont des observations très ponctuelles et incomplètes.

L'arc orienté est-ouest observé au milieu de la maison est ancré du côté nord dans la paroi de la cave et posé du côté sud sur un pilier rectangulaire (actuellement englobé dans la paroi sud, formant une saillie de 23 cm) (**fig. 5**). Un deuxième arc devait de la même manière relier le pilier à la paroi sud de la maison no 26 (**Relevé 2**).

La construction de cette double arcature signale sans doute le remplacement de la grange et l'aménagement d'habitations dans les étages. La fonction du pilier et des deux arcs est statique. A cet endroit se situent dans les étages les cheminées avec leur âtre.

Le nouvel édifice comportait donc un grand espace probablement non-cloisonné avec pilier central au rez-de-chaussée et deux arcs qui devaient soutenir aux étages les cloisons maçonnées séparant les salles de séjour (côté rue) et les cuisines (côté cour). L'accès aux étages n'est pas connu (peut-être par la cour sur l'arrière du bâtiment ?).

2.3 La subdivision du rez-de-chaussée et l'aménagement d'un escalier

Le pavage observé sur une petite surface au rez-de-chaussée, au pied de l'escalier actuel, fait partie d'une phase ultérieure de transformation : il est en effet clairement postérieur aux parois nord et ouest, mais aussi postérieur à la cloison qui subdivise l'espace du rez-de-

³ Les maçonneries des murs dans la partie sud du n° 26 n'étaient pas visibles.

⁴ Lors des travaux d'édilité de la rue de Savièse, les fondations de la façade ont pu être examinées. Le contrefort séparant en façade les deux maisons est un élément ajouté : son mortier est très différent de celui de la façade.

⁵ Fabrice Burllet, La maison Chevrier à la rue de Savièse 26 à Sion. Rapport sur les recherches historiques et iconographiques remis aux Monuments historiques, 2014, p.10.

chaussée en deux parties (à vérifier : la chronologie entre le pilier central et les cloisons qui l'entourent lors d'un décrépissage des parois) (**Relevé 2, fig. 6**).

Le pavement de petits boulets arrondis, axé sur la porte d'entrée actuelle, est délimité du côté nord par une rangée de pierres plus grandes et un pavage plus aléatoire formé surtout de pierres allongées posées sur la tranche et de quelques boulets. Cette surface longeant la paroi nord était probablement occupée par un escalier dont la charpente était posée sur le solin de grandes pierres.

Avec la subdivision du rez-de-chaussée par une cloison longitudinale, la circulation à l'intérieur du bâtiment est modifiée rendant nécessaire l'aménagement d'un escalier côté rue. La parcelle n° 26 a peut-être été séparée à cette époque de la parcelle n° 28. Un accès latéral semble cependant se trouver à l'extrémité orientale de la cloison où une petite porte secondaire (hauteur de 1.55 m) a probablement été prévue d'origine (**Relevé 5, fig. 7**). Le seuil de cette ouverture indique que le niveau de marche était à cette époque encore au même niveau que la rue de Savièse (même niveau que le pavement à l'entrée).

Lors d'une transformation postérieure probablement, l'escalier en bois a été remplacé par l'escalier maçonné actuel, construit contre un mur adossé au parement occidental d'ancien l'arc. (**Relevé 2, fig. 5**).

2.4 Le surcreusement partiel du rez et l'aménagement d'une cave voûtée

L'examen des parois de la cave et de l'entrepôt au-dessus de sa voûte montre que celle-ci est le dernier élément ajouté : elle est postérieure aux parois nord et est, au pilier et à la cloison du côté sud, et à la cloison de l'escalier maçonné du côté ouest. La maçonnerie du berceau a été appuyée contre les parois nord et sud préexistantes, avec une faible encoche taillée dans les parements (**fig. 1**), afin de subdiviser horizontalement le local en une cave voûtée et une cave sèche (dépôt) de faible hauteur (moins de 2 m).

Pour atteindre ces hauteurs minimales, le sol a dû être excavé sur une profondeur de 1 m au niveau de la cave voûtée. Cette cave était accessible depuis le hall de la maison n° 26 par une porte percée dans le mur qui porte l'escalier. L'ouverture de cette porte a été prévue lors de la construction de la voûte puisque son intrados comprend une encoche qui permet d'ouvrir le battant.

Au niveau de la cave supérieure, le sol a été aménagé sur l'extrados de la voûte et correspond au niveau de marche de la cour sur l'arrière de la maison (**Relevé 3**). Une porte percée dans la paroi est reliait ces deux espaces (**fig. 5**). Une porte percée à l'extrémité orientale de la paroi nord (bouchée actuellement) témoigne que cet entrepôt était d'abord relié à la maison n° 28 (**Relevé 4, fig. 8**). Dans un deuxième temps(?) , une porte a été percée dans la paroi occidentale, afin de rendre accessible ce dépôt depuis le hall de la maison n° 26 dont le sol se situait un peu plus d'1 m plus bas, au niveau de la rue de Savièse : une petite échelle était disposée sous l'escalier maçonné (**fig. 9**).

2.5 Conclusion

Vu le temps accordé à cette analyse, seule l'évolution du rez-de-chaussée du bâtiment a pu être abordée. L'hypothèse d'une ancienne grange occupant la moitié sud de la maison ou le rapport chronologique de cette bâtisse avec la suivante au sud n'ont pas pu être vérifiés. Pour cela, les maçonneries du rez-de-chaussée (et des étages) devraient être libérées de leurs revêtements récents, de sorte que les relations chronologiques soient visibles. Des analyses sur des éléments en bois (linteaux, charpente) permettraient en outre de dater les différentes phases de construction.

3. Détails des observations faites sur place

Paroi est

- Beaucoup de salpêtre : observation rendue difficile (**fig. 1**).
- Maçonnerie unique sur toute la longueur visible de la paroi.
- Extrémité nord, présence d'un portillon de vidange de latrines : ouverture avec cadre en pierre taillée (quartzite de Valère) doté d'une feuillure. Dimensions de l'ouverture : 52x60cm.
Tablette : 80cm au-dessus du niveau de marche de la cave jusqu'en 2014, mais 30cm env. au-dessous du niveau de la rue de Savièse. Impossible de déterminer si l'ouverture est comprise d'origine dans le mur ou percée. Ce portillon se trouve en face ouest de la tour de latrine qui pourrait être adossée à la façade ouest d'une maison située au nord, ou au sud, ou à l'est dans l'actuelle cour intérieure.
- Extrémité sud, soupirail contemporain de la voûte : le parement du mur semble arraché sur 20cm d'épaisseur et sur une largeur de 50cm, à l'aplomb de la porte qui donne sur la cour intérieure. L'extrémité de la voûte semble comprendre une petite trémie autour du percement du parement, et le piédroit de la voûte paraît parementé à la hauteur du montant sud de l'ouverture.
- Mortier : impossible à prélever à cause de son mauvais état.
- Chronologie :
 - moulée par la voûte
 - relation chronologique indéterminée avec la paroi sud
 - antérieure à la paroi nord qui moule le cadre du portillon de vidanges des latrines.

Paroi nord

- En grande partie couverte de plusieurs couches de crépi (rosâtre à l'anhydrite, gris et à la chaux). Le crépi à l'anhydrite n'est peut-être pas d'origine, mais il est au moins antérieur au plafond actuel qui le perce (**fig. 4**).
- Niveau de marche en relation avec ce mur : similaire à celui de la rue de Savièse, matérialisé dans le mur par une limite nette entre l'élévation et la fondation ; absence de crépi dans la partie inférieure.
- Extrémité est : présence d'une ouverture (porte ou niche), dont le seuil correspond au niveau du sol aménagé au-dessus de la voûte (**fig. 8**). Dimensions : 85 x 165cm.
Linteau : bois. Montants : habillés de stuc rose. Seuil : dalle de grès très fine ; rehaussé d'une maçonnerie de pierres et mortier de 15cm d'épaisseur.
Ouverture probablement percée dans la paroi.
- Paroi percée de plusieurs trous comprenant des têtes de bois cassées et des tiges de fer scellées dans le mur avec divers mortiers et ciment. Ils témoignent des divers aménagements de cave. Certains sont recouverts par la maçonnerie de la voûte.
- Deux poutres de section carrée (<20cm de côté), carbonisées, fichées dans la paroi à 2.50m de distance l'une de l'autre et à 1.50m de la paroi est. La maçonnerie autour des poutres n'est pas brûlée. Masquées par la maçonnerie de la voûte de la cave.
- Une niche de 37 x 27cm, 30cm de prof, à 1.88m de la paroi est, à la hauteur de la retombée de la voûte (40cm au-dessus du niveau de marche antérieur à la voûte). D'origine dans la paroi.
- Pierres de toutes sortes (<40cm), assises pas visibles.
- Mortier : gris bleuté (fonce beaucoup il est mouillé), sables fins lavés, peu de chaux, pas de nodules non fusés, graviers roulés (<1.5cm), assez cassant et compact.

- Chronologie : mortier identique à celui de la fondation de la façade ouest (sous la porte) n° 26 et probablement aussi identique à celui de la fondation du n° 28.
 - appuyée contre le cadre en pierre de l'ouverture de la paroi est.
 - crépi rose moulé par la maçonnerie de l'arc qui porte l'escalier
 - crépi rose percé par le solivage actuel (qui soutient le 1^{er} étage).

Paroi sud :

- Deux maçonneries repérées ; impossible de déterminer s'il s'agit de deux phases de construction, ou d'une fondation et son élévation :
 - o au bas du mur, vue sur une hauteur de 1.00m, base de sa fondation non atteinte, sommet peu horizontal, mais qui coïncide avec le niveau de seuil de la porte est dans la même paroi, parement non vertical : fondation. Constitué de petites pierres émoussées, agencées très étroitement. Mortier plus riche en chaux que la paroi nord.
 - o observé à la hauteur de la voûte, en partie masquée par les couches de crépi, avec des pierres de toutes sortes, ébréchées et émoussées.
- Extrémité est : porte, 80 x 155cm (fig. 07). Linteau de petites pierres en voussoir. Piédroits : en petites pierres plates. Seuil : une pierre assez épaisse subsiste. Niveau du seuil : le même que celui de la rue de Savièse, peut-être le même que celui du local voisin au sud. Impossible de déterminer si la porte a été percée dans le mur. Barrée par la voûte de la cave.
- Dans le haut de la paroi : ligne horizontale de pierres plates et dalles distinctes sous le crépi, à la même hauteur que le ressaut à la base de l'arc de soutien de l'escalier.
- Près de l'extrémité est, sous la base de la voûte de la cave: petite niche trapézoïdale percée dans le mur et bouchée avec du mortier/stuc rose. Dimensions : 37-48 x 24cm.
- Paroi percée de plusieurs trous comprenant des têtes de bois cassées et des tiges de fer scellées dans le mur avec divers mortiers et ciment. Ils témoignent des divers aménagements de cave. Certains sont recouverts par la maçonnerie de la voûte.
- Chronologie :
 - relation chronologique indéterminée avec le piédroit de l'arc, avec la paroi est et avec le plafond actuel.

Arc ouest

- Maçonnerie qui semble unitaire (fig. 5). Arc cintré segmentaire. Coffrage de planches. Epaisseur : 1.30m env. Largeur : 2.65m. Hauteur : 3.70m min., dessous de fondation du piédroit sud non atteint. Piédroit sud saillant de 23cm sur le parement de la paroi sud. Pas de piédroit dans la paroi nord, où l'arc est simplement ancré et appuyé contre la paroi.
- A la base du cintre, au sud: ressaut de 15cm de largeur, constitué de pierres saillantes (saillantes sur l'intrados de l'arc et le parement du piédroit), avec planie de mortier à l'anhydrite rose, comme un support d'étagères.
- En face est de l'arc, 30 – 40 cm sous l'intrados : un support d'étagère en mortier anhydre rose. Pas de pendant à l'est ou au nord.
- Situé à l'aplomb du faîte du toit.
- Chronologie :
 - relation chronologique indéterminée avec la paroi sud de la cave (à cause du crépi et du salpêtre) et avec la paroi sud du hall
 - contre le crépi rose de la paroi nord

Paroi ouest (à la hauteur de l'arc)

- -Construite contre la face ouest de l'arc et un peu contre l'intrados de l'arc (fig. 5).

- Maçonnerie constituée de toutes sortes de pierres, fortement masquée du côté est par les couches de crépi.
- Chronologie :
 - percée (peut-être en même temps) par les portes de la cave et du dépôt au-dessus de la cave.

Voûte

- Voûte coffrée en arc surbaissé, empreintes de coffrage sur l'intrados (planches placées longitudinalement) (**fig. 1**). Ancrée sur une faible profondeur dans les parois nord et sud. Construite d'un seul tenant mais n'utilise pas le même type de pierre sur toute la longueur de la voûte. A l'est, les pierres sont émoussées, aplaties et disposées en voussoir (trou dans l'extrados permet de la voir). Au milieu, elles sont très arrondies, voire en forme de boulets (on ne voit pas l'extrados). Epaisseur de la voûte : 25cm.
- Sur l'extrados, dans le local superposé, une chape est coulée, en mortier au plâtre de couleur similaire mais plus friable et graveleux. Cette chape ne semble pas de la même épaisseur sur toute sa surface : apparemment plus fine, plus usée ou même brûlée au sud
- Dans l'intrados, une encoche est prévue d'origine à l'extrémité ouest de la voûte afin de pouvoir ouvrir la porte vers l'intérieur de la cave.
- Mortier liant de la voûte: très riche en chaux (aspect plâtre), blanc-beige avec un peu de sable et de graviers (≤ 1 cm), relativement compact.
- Chronologie :
 - contre les parois nord, sud, est et ouest
 - contre le cadre du débouché des latrines
 - comprend d'origine le linteau de la porte ouest et l'encoche aménagée dans l'intrados pour ouvrir la porte.

Façade ouest :

- -Montants nord et sud de la porte : en tuf taillé (UK des montants observés). Ils délimitent une porte de taille identique, dotée d'un seuil à la même hauteur que maintenant.
- Mortier de la fondation (sous la porte) : gris bleuté (fonce beaucoup quand il est mouillé), sables fins lavés, peu de chaux, pas de nodules non fusés, graviers roulés (<1.5cm), assez cassant compact.
- Chronologie :
 - Mortier identique à celui de la paroi nord de la cave, et identique à la fondation de la façade ouest de la maison voisine (n° 28).
 - Impossible de déterminer si la porte d'entrée est percée dans la paroi.

Sol du hall :

- Deux pavements de pierres de type différent, qui ont coexisté, mais on ne sait pas si l'un précède l'autre dans le temps (**fig. 6**). Recouvrent ensemble toute la largeur du hall, sur une longueur de 2m env. Leur surface se situe 40cm sous la marche inférieure de l'escalier. Contre la paroi ouest, leur contact coïncide avec le piédroit nord de l'embrasement de la porte.
Tous deux sont postérieurs aux parois nord, ouest et sud du hall. Aucune relation chronologique entre ces pavements et la paroi est (sous l'arc). L'un est antérieur à l'escalier actuel.
- Limite orientale de ces deux pavements non définie. Témoignage par ouvrier : des pierres ont été observées jusqu'à 2.70m de la paroi ouest, où ils étaient délimités par au moins

une dalle verticale de 70cm de longueur. Il paraît que le pavement se poursuivait vers l'est à un niveau plus bas d'une vingtaine de centimètres.

- Pavement 1 : le plus grand en surface, situé entre l'escalier et l'entrée. Largeur : 1.80m au max. Constitué de boulets bien ronds, de 5 à 10cm de diam., agencés dans du sable fin. Surface légèrement ensellée devant l'entrée.

Limite nord volontaire : soulignée de boulets légèrement plus grands et semblent légèrement surélevés par rapport aux autres. Totalement détruit juste devant le seuil, sur toute la largeur de la porte, sur une longueur de 60cm.

Percé par l'escalier actuel.

- Pavement 2 : situé contre la paroi nord, d'une largeur : 70cm. Constitué de pierres plutôt allongées et plantées de chant, leur plus grande longueur dans l'axe nord-sud, max 25cm de longueur. Posées dans un remblai de limon et de sable. Surface horizontale.

Contact avec pavement 1 parfois souligné par une grande pierre à la surface plate très différente des pierres du pavement. Ne s'étire pas sur 2.00m comme le pavement 1, car endommagé à 1.30m de la paroi ouest.

Fig. 1A. Sion, rue de Savièse 26, cave, vue est avant les travaux.



Fig. 1B. Sion, rue de Savièse 26, cave, paroi est. A gauche, le cadre du portillon de vidange de la tourelle de latrines (A). A droite le soupirail (B). La voûte est postérieure aux parois.



Fig. 2. Sion, rue de Savièse 26, façade orientale depuis la cour. La tourelle de latrines comporte un portillon de vidange qui remplace celui qui est visible dans la cave.



Fig. 3A. Sion, rue de Savièse. La maison no 26 (troisième maison, depuis le nord) est plus basse que les autres. A part la baie sous la toiture, la façade est sans fenêtres ; il pourrait s'agir d'une grange. Extrait de la gravure de Hans Ludolff publiée par Mattheus Merian dans *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn. 1642.



Fig. 3B. Sion, rue de Savièse, vue vers le nord. La maison n° 26 est plus basse que les autres, et plus étroite avec un toit à un seul pan. Extrait de Jean-Adrien de Torrenté, perspective de la ville de Sion vue depuis le sud. Vers 1760, dessin à la plume rehaussé de lavis. DE WOLF 1969, pl. II.

Fig. 3C. Sion, rue de Savièse. La maison n° 26 comporte des fenêtres similaires à celles des autres maisons : elle abrite des logements aux étages. Extrait de Antoine-Gabriel de Torrenté, dessin à la plume rehaussé de lavis (*Bourgeoisie de Sion*). Vers 1781-85, publié dans DE WOLF 1969, p.140-141, pl. XIII.

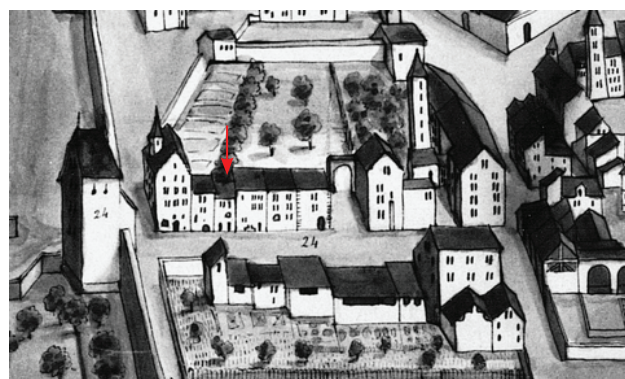


Fig. 4. Sion, rue de Savièse 26, entrepôt au-dessus de la voûte, angle nord-ouest. Le crépi à l'anhydrite rose de la paroi nord est antérieur à l'arc (à gauche) et au solivage.





Fig. 5A et B. Sion, rue de Savièse 26, cave après démontage de la voûte, vue vers l'est.
L'arc (A) est soutenu à gauche par un pilier (B) et ancré à droite (nord) dans la paroi.
Le mur fermant le passage est clairement postérieur à l'arc, et les deux portes superposées sont percées dans ce mur.



Fig. 6A et B. Sion, rue de Savièse 26, hall, vue vers le sud-ouest et vers le nord-est.
Le pavement (A) était clairement délimité du côté nord par un empièchement de facture moins soignée (B), peut-être le soubassement d'un escalier en bois.
L'escalier actuel perce le pavement constitué de boulets de rivière.

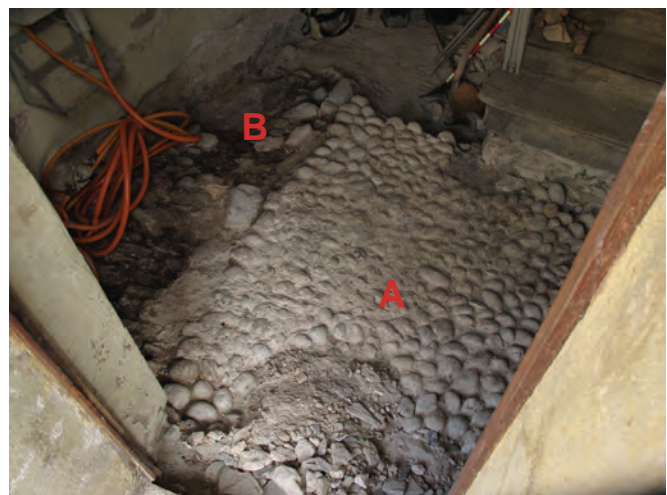




Fig. 7. Sion, rue de Savièse 26, cave après le démontage de la voûte, paroi sud.

Une petite porte (bouchée) reliait ce local à l'espace sis au sud. Le seuil matérialise le niveau de marche du local avant l'excavation pour la cave voûtée.



Fig. 8. Sion, rue de Savièse 26, cave après démontage de la voûte, paroi nord.

Porte ou niche (bouchée) percée à l'extrémité est de la paroi.

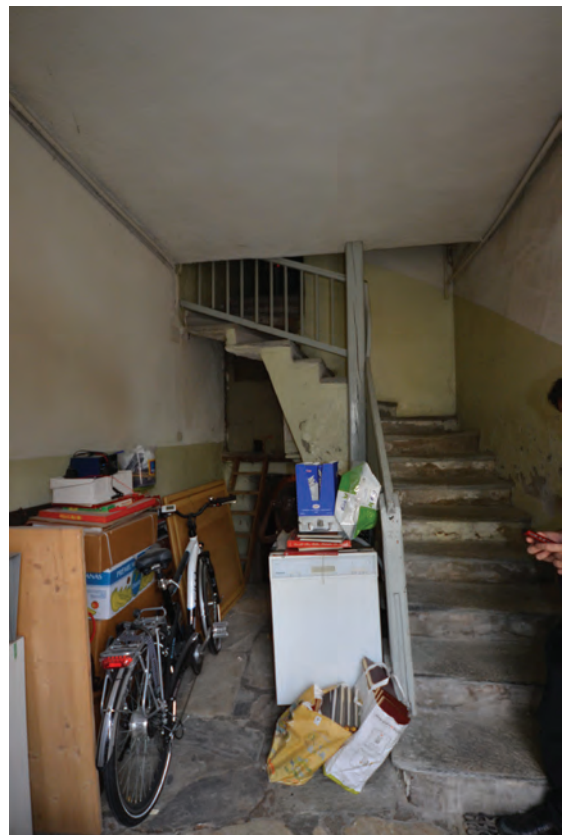
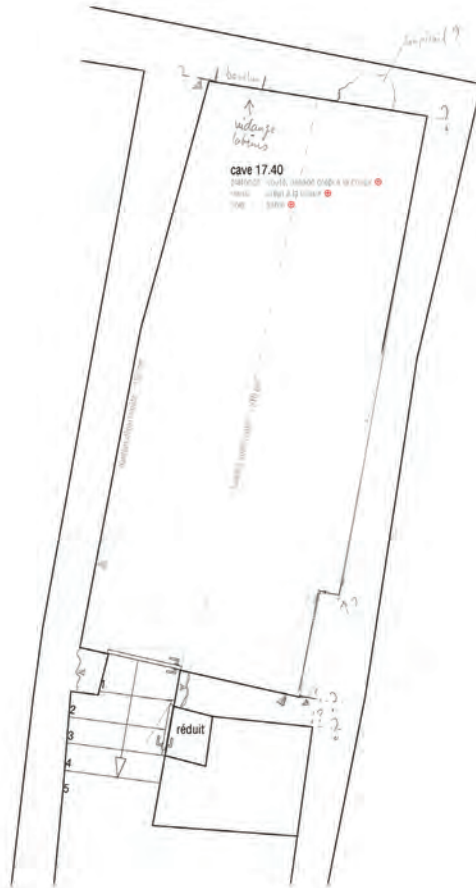
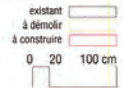


Fig. 9. Sion, rue de Savièse 26, hall, avant travaux, vu vers l'est.

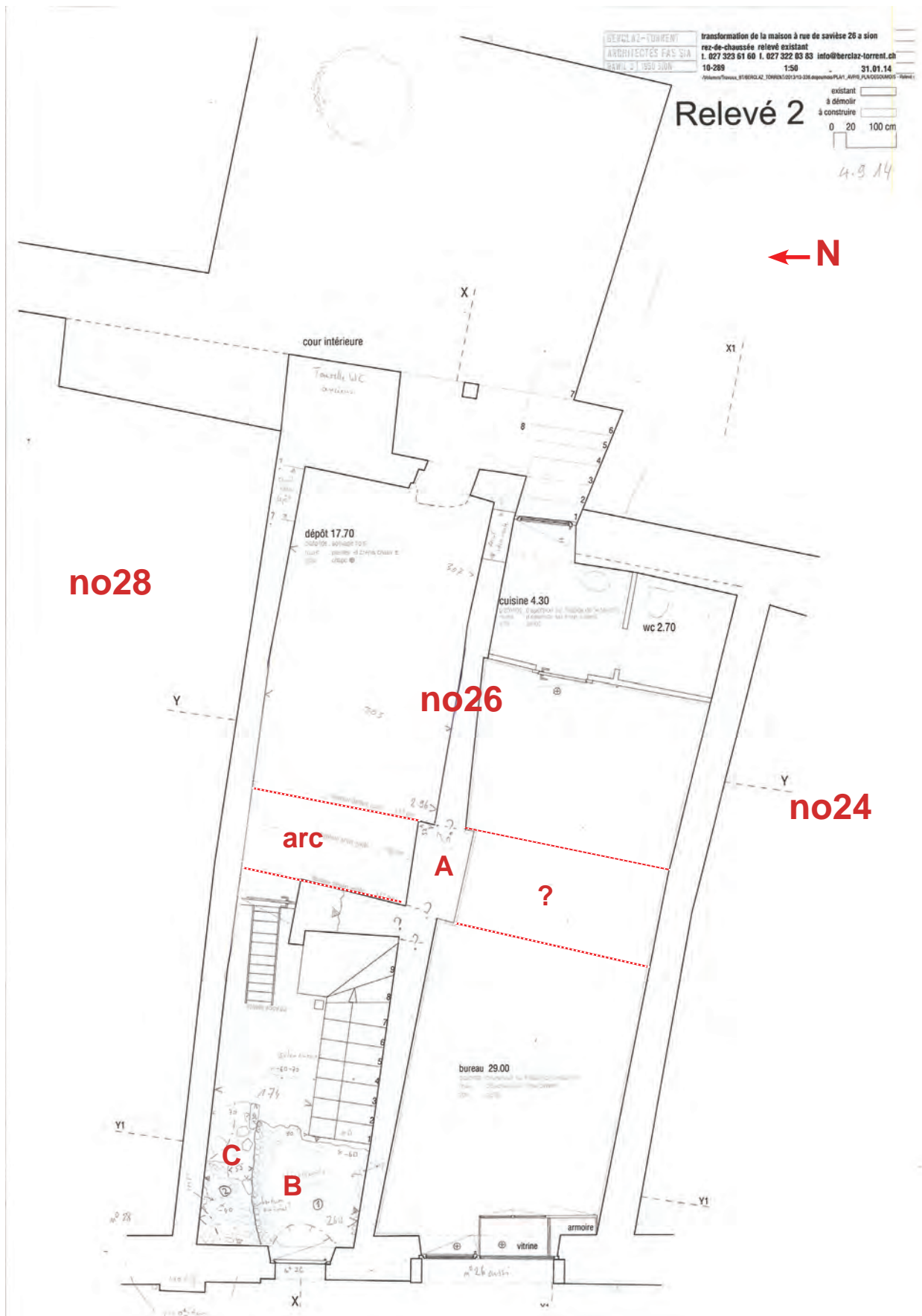
A gauche sous l'escalier, les portes des deux caves superposées.

BERCLAZ-TORRENT transformation de la maison à rue de savièse 26 a sion
ARCHITECTES FAS SIA sous-sol relevé existant
AVAIL 2 | 1950 SION 1. 027 323 61 00 1. 027 322 03 63 info@berclaz-torrent.ch
10-209 1:50 31.01.14

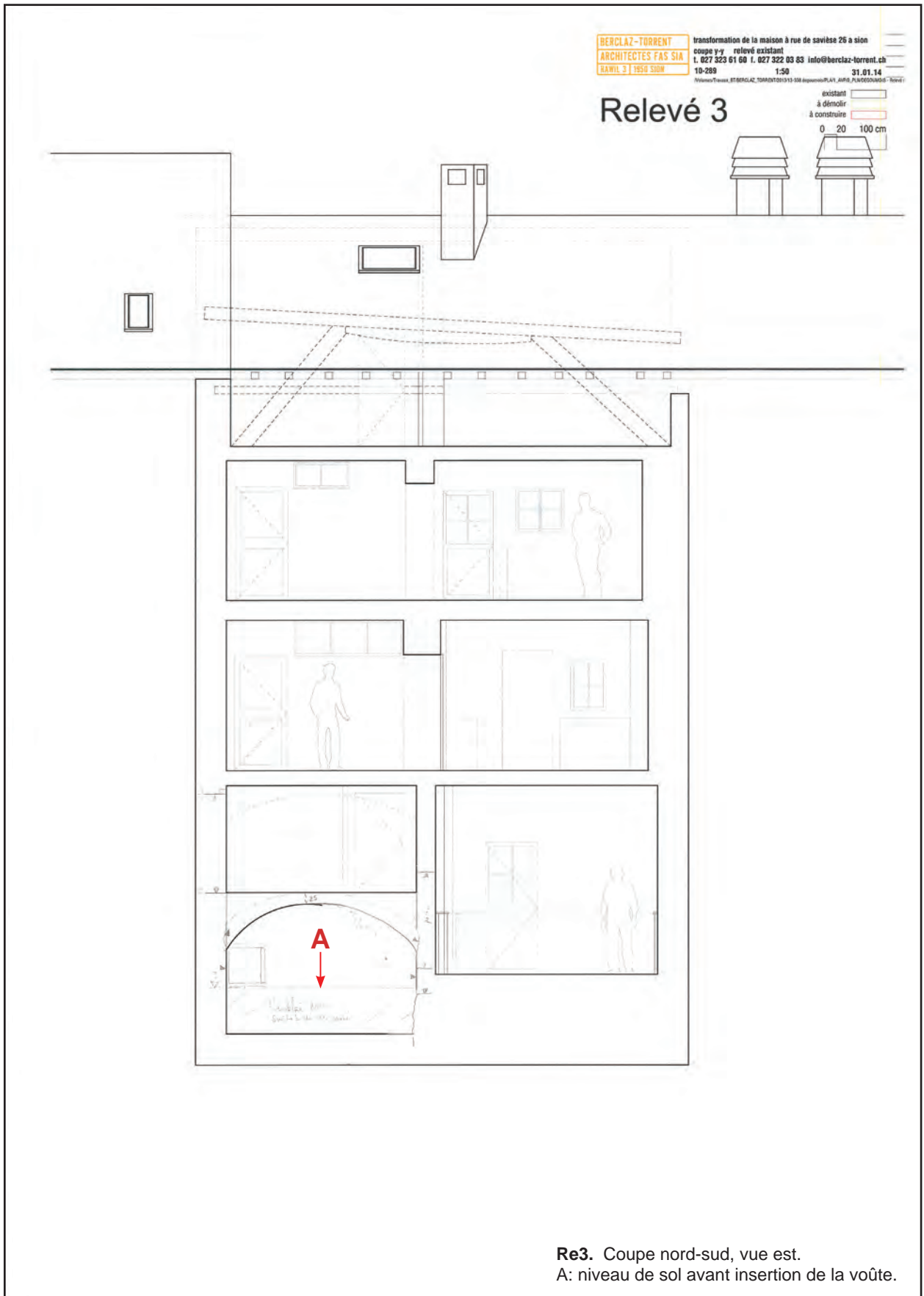
Relevé 1

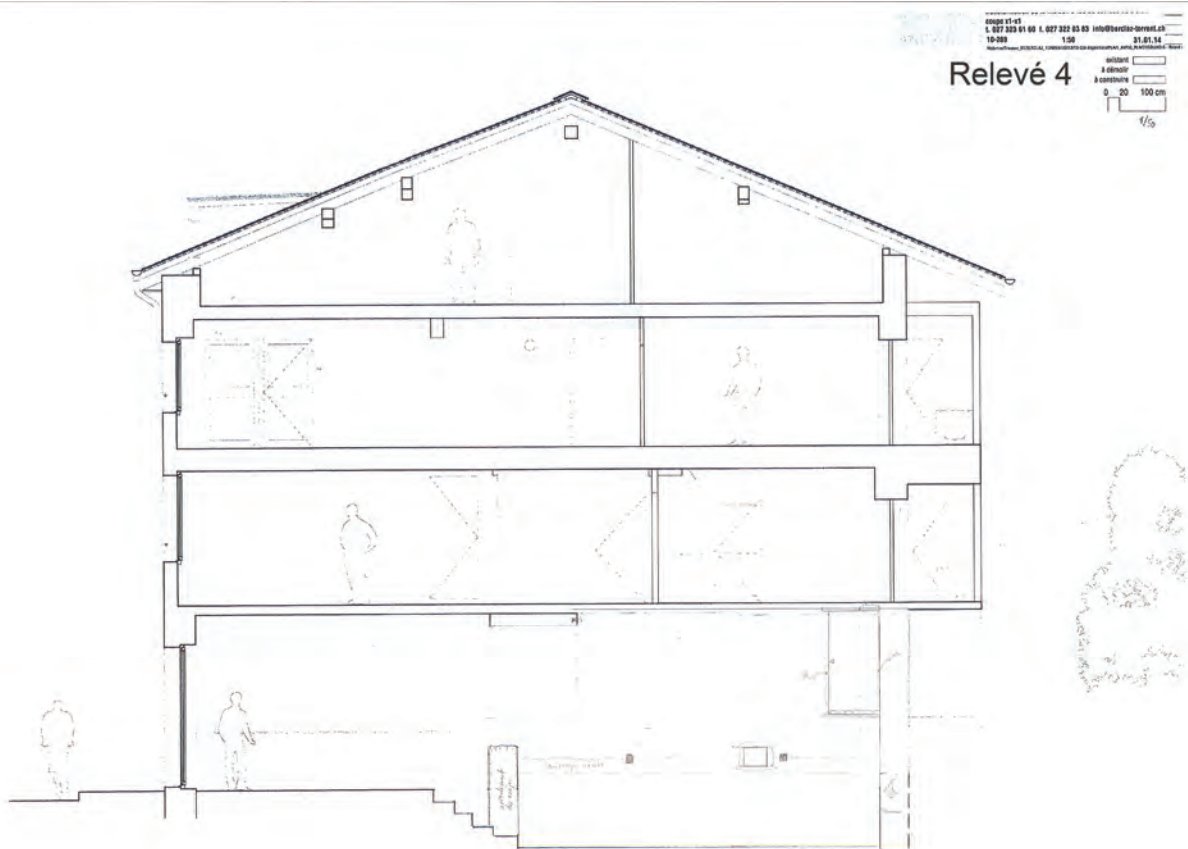


Re1. Plan de la cave

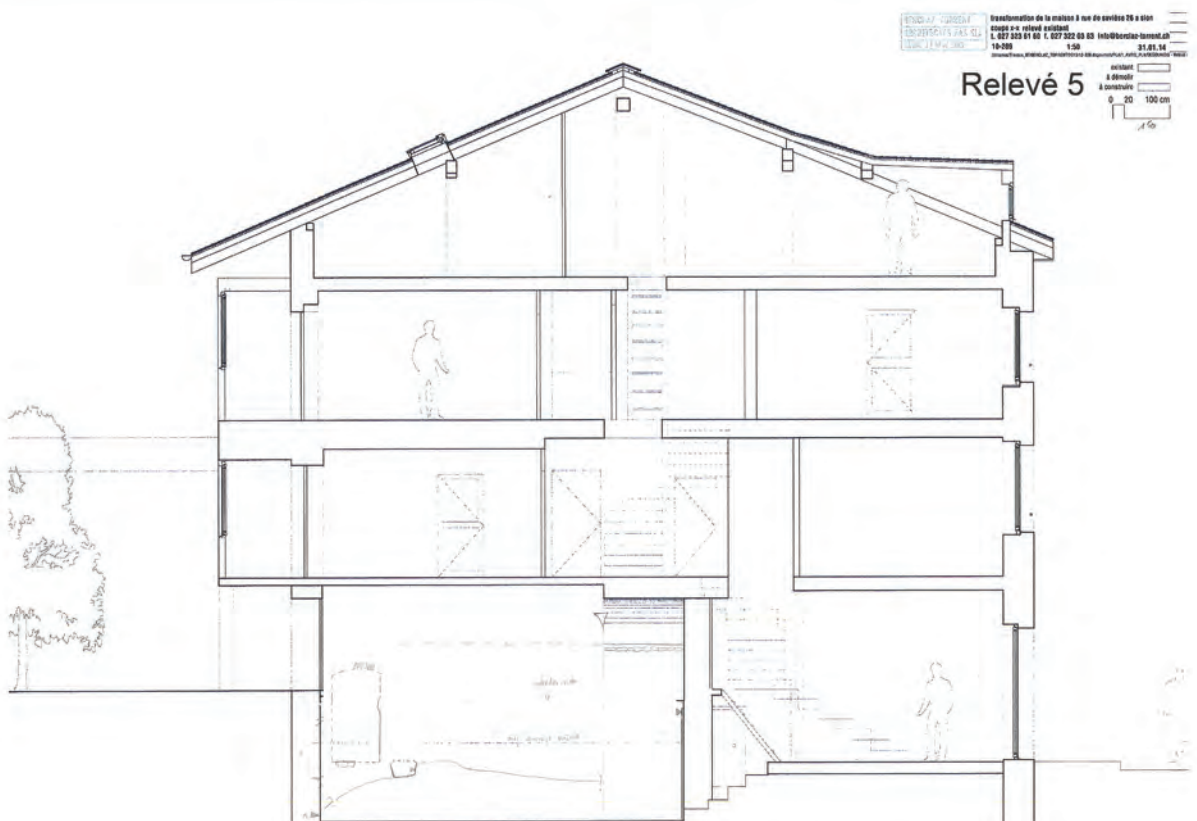


Re2. Plan du rez-de-chaussée
A: pilier central
B: pavage
C: emplacement d'un ancien escalier





Re4. Coupe est-ouest, vue nord.



Re5. Coupe est-ouest, vue sud.